



Rénovons

**Dossier de presse**

**Juin 2026**

# **Rénovation énergétique des logements : une réponse à la surchauffe**

**Contact presse :**

**[damien.barbosa@cler.org](mailto:damien.barbosa@cler.org) - 06 86 71 22 06**

La France est actuellement frappée par une nouvelle vague de chaleur. Ces conditions météorologiques extrêmes, liées au réchauffement climatique, sont de plus en plus fréquentes et intenses. Elles révèlent des problématiques importantes liées au logement. En effet, ceux-ci ne sont pas adaptés à de telles températures qui engendrent une surchauffe intérieure (jusqu'à 40 degrés la journée et 28 degrés la nuit) aux conséquences multiples : dégradation du sommeil, épuisement physique et mental, développement ou aggravation de pathologies (cardiaques, rénales, circulation sanguine), perte d'autonomie chez les personnes fragiles, déshydratation...

Dans le même temps, le gouvernement abandonne sa politique de rénovation énergétique d'ampleur des logements énergivores (Objectifs revus à la baisse dans la dernière Stratégie Nationale Bas Carbone, baisse des aides à la rénovation énergétique, priorité donnée à l'électrification des usages...) et souhaite remettre en location les logements classés G considérés comme passoires thermiques l'hiver et bouilloires thermiques l'été. L'installation de pompes à chaleur dans les logements est certes un prérequis pour la décarbonation des bâtiments mais elle ne peut être la seule réponse face à la précarité énergétique grandissante qui touche les personnes les plus vulnérables été comme hiver. De plus, permettre aux propriétaires de remettre en location ces logements considérés comme indécents contraint les locataires à vivre dans des logements non-rénovés en surchauffe l'été et qui sont invivables tout au long de l'année. En effet, selon le baromètre énergie-info 2025 du médiateur national de l'énergie, l'été 2025, plus chaud qu'en 2024, a entraîné davantage d'inconfort lié à la chaleur dans les logements : 49 % des foyers disent avoir souffert d'un excès de chaleur. Et 23 % des ménages déclarent avoir souffert à la fois du froid l'hiver et de la chaleur l'été en 2025, en hausse de 6 points en un an.

De plus, ce recul intervient dans un contexte de flambée des prix de l'énergie qui ajoute une tension supplémentaire sur le budget des ménages sans même leur donner un horizon de sortie de ce cercle vicieux. Pourtant cette situation n'est pas inéluctable. Selon la dernière étude Ifop, 83% des Français-es considèrent la rénovation énergétique des logements comme prioritaire pour réduire la consommation d'énergie, mais pour cela ces personnes ont besoin d'être bien accompagnées dans leurs projets et de pouvoir avoir accès à des aides conséquentes.

**Dans ce contexte, le collectif Rénovons révèle que la rénovation énergétique d'un logement permet de diviser par trois le nombre de jours de chaleur excessive dans son logement l'été et de maintenir jusqu'à 10 degrés de différence entre la température extérieure et la température intérieure lors de périodes de grandes chaleurs.**

**Rénovons formule ainsi 6 propositions pour une meilleure prise en compte de la chaleur dans la politique de rénovation énergétique des logements et la lutte contre la précarité énergétique.**

**Rénovons est un collectif de trente associations et d'entreprises créé en 2016** engagé en faveur de l'efficacité énergétique du bâtiment et la rénovation énergétique des logements. Il agit pour convaincre les décideurs d'adopter des mesures efficaces afin d'accélérer les rénovations performantes et lutter efficacement contre la précarité énergétique.



## Sommaire

Chaleur dans le logement : une problématique de plus en plus préoccupante .....	3
La rénovation énergétique : une réponse efficace face à la surchauffe dans les logements .....	4
L'isolation : un socle indispensable pour se prémunir de la chaleur .....	6
Le rôle des protections solaires et de l'usage du logement .....	7
Canicules prolongées : la rénovation performante réduit la dépendance à la climatisation ..	9
L'exemple d'une rénovation énergétique efficace contre la chaleur à Montpellier .....	10
L'accompagnement : une étape clé pour adapter son logement et ses usages .....	11
Le collectif Rénovons formule 6 mesures phares pour mettre un terme à la surchauffe des logements : .....	11

## Chaleur dans le logement : une problématique de plus en plus préoccupante

La précarité énergétique liée aux fortes chaleurs devient un phénomène massif. Désormais, selon les chiffres du dernier baromètre énergie-info 2025 du médiateur national de l'énergie, **49 % des Français déclarent avoir souffert de la chaleur dans leur logement pendant l'été**, révélant l'ampleur croissante de l'inadaptation du parc résidentiel aux épisodes caniculaires.

Cette vulnérabilité est profondément marquée socialement. Les ménages modestes cumulent les facteurs aggravants : logements plus petits, plus souvent situés sous les toits, peu traversants, faiblement végétalisés et localisés dans des zones fortement exposées aux îlots de chaleur urbains.

Les logements les plus énergivores apparaissent également comme les plus vulnérables aux fortes températures estivales. Une passoire thermique est fréquemment aussi une "bouilloire thermique". Le défaut d'isolation ne produit donc pas seulement des surconsommations énergétiques en hiver ; il expose aussi les occupants et occupantes à des températures intérieures excessives pendant plusieurs semaines chaque année.

Les conséquences dépassent largement la seule question du confort. Les fortes chaleurs dans le logement entraînent des troubles du sommeil, de la fatigue chronique, des difficultés de concentration, une aggravation de certaines pathologies et un isolement accru des personnes fragiles. Les épisodes caniculaires se traduisent également par une surmortalité significative, en particulier parmi les personnes âgées et les ménages les plus précaires.

*" Cela fait plusieurs années que nous suivons le phénomène de précarité énergétique d'été et le constat est clair : pour des millions de Français, l'approche de l'été est maintenant synonyme d'angoisse de souffrir de la chaleur chez soi. Un logement sur deux ne protège pas des fortes chaleurs. 66 % des Français disent être concernés. Le gouvernement organisait une conférence de presse le 17 juin pour annoncer un plan "d'endurance" face aux vagues de chaleur. Résultat : rien, ou peu, ou très flou. Cette inaction est dangereuse, et coûteuse. Entre 2015 et 2020, les canicules ont coûté 5 milliards d'euros au système de soin en France. Si le gouvernement souhaite agir concrètement, donner des moyens réels aux Français et aux Françaises pour se protéger, la proposition de loi transpartisane "Zéro Logement Bouilloire" est en attente de mise à l'agenda à l'Assemblée nationale." - Maider Olivier, chargée de Plaidoyer Climat à la Fondation pour le Logement des Personnes Défavorisées, membre du collectif Rénovons.*

# La rénovation énergétique : une réponse efficace face à la surchauffe dans les logements

Face aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents et intenses, la question du confort estival dans les logements est devenue un enjeu de santé publique autant qu'un enjeu énergétique. Si la climatisation est souvent présentée comme la solution miracle, elle ne saurait constituer une réponse durable à elle seule. Son coût d'installation et d'usage la rend inaccessible à une partie importante des ménages, et ce d'autant plus à l'aune de l'augmentation des prix de l'énergie. À grande échelle, elle contribue par ailleurs à augmenter les consommations électriques et à renforcer les îlots de chaleur urbains.

L'adaptation du parc résidentiel repose avant tout sur la rénovation énergétique globale des logements : isolation performante, protections solaires extérieures, ventilation adaptée, végétalisation. Il s'agit d'une mesure d'adaptation au changement climatique qui offre une alternative plus sobre et plus efficace sur le long terme, à condition d'en comprendre les mécanismes et les conditions d'efficacité.

Une étude menée par le centre de recherche TIPEE sur des combles aménagés dans le sud de la France (une configuration parmi les plus exposées aux fortes chaleurs estivales) mesure l'inconfort thermique en "degrés-heures" (DH) : un indicateur qui ne se contente pas de mesurer la température maximale atteinte, mais qui cumule à la fois l'intensité et la durée des périodes où il fait trop chaud dans le logement. Autrement dit, il mesure non seulement à quel point il fait chaud, mais aussi pendant combien de temps. En s'appuyant sur cette étude et les simulations réalisées par les chercheurs dans ce cadre, les expert-es du collectif Rénovons ont traité les données exprimées en degrés-heure pour les traduire en degrés moyens évités dans le logement et en jours d'inconfort évités pendant la période estivale. Ils s'appuient également sur une expérimentation menée par à Pont-de-Barret dans la Drôme, par l'ingénieur Olivier Sidler, fondateur du bureau d'études Enertech et cofondateur de l'association Négawatt, membre du collectif Rénovons, sur la maison à énergie positive *La Poutinière* pour mesurer différence de température intérieure et extérieure lors de fortes chaleurs.

**Ainsi les travaux de Rénovons révèlent que la rénovation énergétique permet de diviser par trois le nombre de jours de chaleur excessive dans le logement l'été, d'empêcher la température d'augmenter de 5 degrés en moyenne, et de maintenir une différence de températures de 10 degrés entre l'intérieur du logement et l'extérieur. Cela suppose de coupler rénovation énergétique globale, installation d'équipements de protections solaires et usages adaptés du logement.**

*" La rénovation énergétique demeure la première chose à faire pour garder son logement habitable lors des vagues de chaleur. Afin de protéger la santé des habitant·es des bouilloires, le Gouvernement doit impérativement garantir le financement de MaPrimeRénov' » - Charlotte Le Droumaguet, responsable affaires publiques de Knauf Insulation France, membre de Rénvons.*

## L'isolation : un socle indispensable pour se prémunir de la chaleur

Au même titre qu'elle réduit la progression du froid en hiver, l'isolation freine la progression du chaud en été. En réduisant les transferts de chaleur à travers les parois du bâtiment – toiture, murs, planchers – elle freine la progression de la chaleur extérieure vers l'intérieur et contribue à maintenir des températures intérieures plus stables tout au long de la journée.

**L'isolation permet ainsi de gagner 5 degrés de moins dans le logement au moment le plus chaud et de diviser par trois le nombre de jours de chaleur excessive dans le logement.** À noter que dans les bouilloires thermiques, la température peut être équivalente voire supérieure à celle de dehors et donc les gains sont d'autant plus importants. Des simulations thermiques, réalisées dans des combles non isolés avec des protections solaires, situés dans le sud de la France, montre que l'inconfort thermique atteint **2 226 degrés-heures**, ce qui représente concrètement l'équivalent de **44 jours** de chaleur excessive, avec des pics à **37,1°C**. Des conditions qui rendent le logement difficilement habitable en plein été.

Avec une isolation performante et les bons usages – occultation des fenêtres en journée, ventilation nocturne – ce chiffre tombe à **758 degrés-heures**, soit l'équivalent de **moins de 15 jours** d'inconfort sur l'ensemble de la saison estivale. Le pic de température maximal, lui, redescend à **32°C**.

Enfin, une expérimentation réalisée sur la maison La Poutinière, conçue par l'ingénieur Olivier Sidler (fondateur du bureau d'études Enertech et cofondateur de l'association Négawatt) apporte une démonstration concrète de ce que permet une approche globale du confort thermique. Située à Pont-de-Barret, dans la Drôme, cette maison de 106 m<sup>2</sup> entièrement construite en matériaux biosourcés (paille, bois, terre crue) associe une isolation ultra-performante, une ventilation à double-flux et une gestion rigoureuse des occultations. Résultat, lors d'épisodes de fortes chaleurs lors de l'été 2025 : un écart allant jusqu'à **10°C entre la température intérieure et la température extérieure**, sans climatisation, ni aucun système de rafraîchissement actif a été mesuré.

## Le rôle des protections solaires et de l'usage du logement

Mais l'isolation seule ne garantit pas le confort d'été. Un comble bien isolé, mais sans protections solaires ni ventilation nocturne adaptée, peut afficher un inconfort de 2 288 degrés-heure, soit un niveau quasi équivalent à celui d'un logement non isolé mais correctement utilisé avec des protections solaires (2 226 degrés-heure). Un comble non-isolé dans un logement mal utilisé et ne disposant pas de protections solaires ou d'aération peut atteindre 4 540 degrés-heures, soit un inconfort cinq fois supérieur à la situation optimale. Ces données illustrent à quel point les comportements et les équipements complémentaires conditionnent l'efficacité de l'isolation.

C'est ici qu'intervient la notion de rénovation globale : **il ne s'agit pas de traiter isolément un composant du bâtiment, mais d'agir sur l'ensemble de l'enveloppe en intégrant tous les leviers disponibles.**

Les protections solaires extérieures (volets, stores, brise-soleil) constituent le premier rempart contre la surchauffe. En interceptant le rayonnement solaire avant qu'il n'atteigne les vitrages, elles réduisent fortement les apports de chaleur en journée. Les vitrages à contrôle solaire jouent un rôle complémentaire, en limitant la part du rayonnement transmise à l'intérieur lorsque les protections ne sont pas utilisées.

La gestion des ouvertures est tout aussi déterminante. Tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, ouvrir les fenêtres revient à réchauffer le logement : il convient donc de les maintenir fermées durant les heures les plus chaudes. En revanche, dès que l'air extérieur se rafraîchit (généralement en fin de nuit ou tôt le matin) une ventilation nocturne intensive permet d'évacuer la chaleur accumulée et de préparer le logement pour la journée suivante. Cette stratégie, dite de surventilation nocturne, est particulièrement efficace lorsqu'elle s'appuie sur une enveloppe bien isolée, capable de conserver la fraîcheur.

## Comment lire les degrés-heures ?

Les degrés-heures (DH) mesurent l'inconfort thermique estival en cumulant à la fois l'intensité et la durée des périodes où la température dépasse le seuil de confort (26–28 °C selon la RE2020). Selon ce référentiel, 350 DH ≈ 1 semaine d'inconfort et 1 250 DH ≈ 25 jours, soit environ 50 DH par jour.

COMBLES AMÉNAGÉS — SUD DE LA FRANCE (ÉTUDE TIPEE)

Scénario	DH	Jours d'inconfort
Sans rénovation globale, bons gestes	2 226	~44 jours
Avec rénovation globale, bons gestes	758–803	~15–16 jours
Avec rénovation globale, aucun geste	2 288	~46 jours
Sans rénovation globale, aucun geste	4 548	~91 jours

GAIN AVEC RÉNOVATION GLOBALE + BONS GESTES

– 29 jours

soit 3 fois moins d'inconfort

SANS RÉNOVATION GLOBALE, AUCUN GESTE

+ 47 jours

vs un logement non rénové bien géré

Conversion basée sur le référentiel RE2020 : 350 DH = 1 semaine, 1 250 DH = 25 jours (≈ 50 DH/jour). Source : étude TIPEE sur des combles aménagés dans le sud de la France.

## Canicules prolongées : la rénovation performante réduit la dépendance à la climatisation

Il faut distinguer deux situations climatiques aux implications différentes. Lors de journées chaudes, où les températures redescendent suffisamment la nuit, les solutions passives (isolation, protections solaires, surventilation nocturne) suffisent généralement à maintenir un confort acceptable. Lors de canicules prolongées, en revanche, les nuits restent chaudes plusieurs jours consécutifs, et la chaleur s'accumule progressivement dans le logement. Les solutions passives peuvent alors atteindre leurs limites, et un système de refroidissement actif peut s'avérer nécessaire pour protéger la santé des occupants, notamment dans les configurations les plus exposées : chambres sous les toits, logements collectifs en étages élevés, occupants vulnérables.

Toutefois, selon l'étude du centre de recherche TIPEE, **la rénovation énergétique permet de réduire par trois les besoins en froid d'un logement climatisé**. En pratique, cela se traduit par une consommation électrique nettement réduite et la possibilité de recourir à des équipements moins puissants, ce qui allège à la fois la facture énergétique et l'impact environnemental du refroidissement.

## L'exemple d'une rénovation énergétique efficace contre la chaleur à Montpellier

À Montpellier, Patrice, âgé d'une soixantaine d'années et directeur d'un collège, a entrepris des travaux de rénovation énergétique par étape dans sa maison il y a une dizaine d'années. Sa motivation première ? Réduire la chaleur dans son logement. Pour cela il a été accompagné par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Montpellier qui a le rôle d'Espace Conseil France Rénov' et par un ingénieur thermicien spécialisé. Il a vécu dans cette maison avec son épouse et ses quatre enfants, et loue désormais les chambres libres à des étudiants en thèse. Il s'est d'abord attelé avec l'aide d'un ami, à l'isolation du toit et du grand grenier qui laissait apparaître les tuiles et donc passer la chaleur l'été et le froid l'hiver. Ils ont isolé avec une épaisseur de 20 cm de laine de bois. Grâce à cette première étape de travaux, Patrice a pu désinstaller les trois climatiseurs qui avaient été installés par les précédents propriétaires (ce qui représentait une facture de 1 200 euros chaque été).

Il a ensuite installé une ventilation plus importante (VMC simple flux avec aspiration vers le toit) qui permet de faire sortir la chaleur de la maison, puis a fait appel à une entreprise spécialisée pour faire l'isolation par l'extérieur de sa maison avec 12 cm de polystyrène et un enduit.

Il a ensuite mis en place une végétalisation de la maison avec des arbres autour pour permettre de mieux isoler la maison de la chaleur. Il récupère l'eau de pluie pour arroser son jardin et son potager.

Pour l'hiver, Patrice a fait installer une pompe à chaleur air/eau en gardant ses radiateurs en fonte, ainsi qu'un poêle à bois pour les températures négatives ou les fortes pluies. Avec seulement 4 bûches, la maison reste sèche et confortable.

Grâce à l'ensemble de ces travaux, la classe énergétique de sa maison est passée de D à A. Ainsi, la température intérieure de sa maison ne dépasse jamais les 27 degrés, même en période de canicule avec 40 degrés à l'extérieur. La chaleur met en moyenne 24 heures à rentrer dans la maison, ce qui n'est donc pas un problème lorsque les températures redescendent la nuit et qu'il est possible de bien aérer la maison. Il a également divisé par trois sa facture d'énergie, passant ainsi de 2 200 euros à 800 euros par an. Et cette baisse devrait se poursuivre car il a récemment fait installer 12 panneaux solaires en toiture pour alimenter ses besoins en électricité.

*"L'été j'ai désormais la même température grâce aux travaux de rénovation énergétique qu'avec les trois climatiseurs. Nous avons une impression de confort exceptionnel dans la maison et de la fraîcheur sans climatisation."* explique Patrice.

Le montant total des travaux de rénovation énergétique s'élève à 44 000 euros. Patrice n'a pas mobilisé d'aide mais a pu bénéficier d'une déduction fiscale de 7000 euros. Il affirme aujourd'hui que sa maison a une valeur financière trois fois supérieure à celle de son voisin.

## L'accompagnement : une étape clé pour adapter son logement et ses usages

Patrice a pu se faire accompagner dans son projet par les conseillers France Rénov' de l'ALEC de Montpellier. Ces conseillers jouent en effet un rôle clé pour accompagner gratuitement et de manière indépendante les particuliers qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Ils alertent notamment sur les points de surchauffe, et conseillent sur les matériaux à utiliser pour limiter les apports de chaleur (colorimétrie des peintures, enduits, isolation, ventilation, brise soleil, brasseur d'air...).

*"On observe de plus en plus de demandes de conseils en lien avec la chaleur dans le logement. À Montpellier, les personnes ont conscience de cette problématique depuis un certain nombre d'années. Mais on voit passer des personnes qui viennent du nord et déménagent dans le sud et souhaitent installer des vérandas. Nous les informons sur le fait que cela constitue une zone de surchauffe importante et donc nos conseils permettent de réorienter leurs travaux."* explique Romain Ridet, conseiller France Rénov' qui a suivi le projet de Patrice.

À force de sensibilisation, ce professionnel de la transition énergétique voit les pratiques des professionnels du bâtiment évoluer et une meilleure prise en compte de la chaleur dans les audits énergétiques. Avec son collègue Lukas Maurin, chef d'équipe logement individuel au sein de l'ALEC de Montpellier, ils se battent contre la désinformation sur le confort d'été via des animations et un travail de sensibilisation notamment autour des usages à adopter chez soi (inefficacité des climatiseurs réversibles, ne pas faire entrer la chaleur et le faire sortir le soir, brasser l'air plutôt que climatiser...)

*"L'adaptation des logements face aux vagues de chaleur repose sur la qualité des travaux de rénovation énergétique réalisés, le choix d'équipements efficaces énergétiquement et les bons usages à adopter. Pour s'inscrire dans cette trajectoire, les particuliers ont besoin de pouvoir s'appuyer sur un service public de qualité qui lie accès aux aides et à un accompagnement gratuit, neutre et indépendant dispensés par les acteurs de terrain."* explique Isabelle Gasquet, porte-parole rénovation énergétique au réseau Cler, membre du collectif Rénovons.

## Le collectif Rénovons formule 6 mesures phares pour mettre un terme à la surchauffe des logements :

Face aux nombres de logements inadaptés pour faire face aux vagues de chaleur et aux enjeux sanitaires, sociaux et énergétique qui y sont liés, le collectif Rénovons appelle le gouvernement à se saisir de 6 mesures phares pour permettre à chaque personne de résider dans un logement décent même l'été :

- 1 - Réviser la méthode de calcul de l'indicateur relatif au confort d'été du DPE ;
- 2 - Intégrer ce nouveau critère d'habitabilité d'été à la définition d'une rénovation performante ;
- 3 – Informer et afficher sur chaque annonce les informations relatives à l'habitabilité d'été pour chaque logement mis en location ou en vente ;
- 4 – Faire évoluer les critères de décence du logement pour intégrer l'habitabilité d'été, avec une obligation pour les propriétaires bailleurs de prévenir les surchauffes et de maintenir des conditions d'occupation compatibles avec la santé des occupants ;
- 5 - Créer, pour les locataires, un droit à déclencher la rénovation de leur logement, en cas de manquement manifeste et répété de leur propriétaire aux critères de décence du logement ;
- 6- Réinstaurer MaPrimeRénov' en sa version et ses montants issus du projet de loi de finances pour 2024.

*" Alors que toutes les prévisions prévoient des vagues de chaleur plus fréquentes et plus violentes, il est primordial que l'action publique en matière de résilience face aux vagues de chaleur soit proactive. L'adaptation face à la surchauffe des logements est d'ores et déjà un enjeu de santé publique. Il devient dès lors indispensable de créer de nouveaux droits pour les citoyen·nes les plus fragiles et impuissant·es face aux vagues de chaleur." - Damien Barbosa, coordinateur du collectif Rénovons au sein du réseau Cler.*